



Sens des conclusions

Date de l'audience : 10/09/2018 à 10:30

Sens synthétique des conclusions : **Satisfaction**

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

- condamnation de l'Etat à verser au requérant le montant de l'indemnité de fidélisation en secteur difficile acquise depuis l'année 2012, diminuée le cas échéant du nombre de jours pour lesquels il aurait bénéficié d'indemnités journalières d'absence temporaire - renvoi du requérant devant l'administration afin qu'il soit procédé à la liquidation du montant de la somme due dans ces conditions -

# RÉTROACTIVITÉ DE LA PRIME DE FIDÉLISATION CRS

## SECONDE VICTOIRE AU TA DE MARSEILLE

Le lundi 10 septembre 2018, une audience au Tribunal Administratif de Marseille a eu lieu sur la rétroactivité de la Prime de fidélisation CRS .

**LE JUGEMENT PRONONCÉ NOUS  
DONNE ENCORE UNE FOIS RAISON.**

Une autre audience au Tribunal Administratif de Marseille doit avoir lieu à la fin du mois de septembre.

Les autres procédures montées par les Délégués d'UNITÉ SGP POLICE obtiendront sans aucun doute le même résultat.

**UNITÉ SGP  
POLICE**  
**FSMI FO**



[www.unitesgppolice.com](http://www.unitesgppolice.com)

Le Seul Syndicat 100% CEA et ADS

12/09/2018